

République française

DEPARTEMENT DE L'AUDE - Commune de HOMPS

Séance du lundi 05 décembre 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 28/11/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENALA, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Guy BOURDON, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents: Sylvain RIVIER

Objet: Règlement du cimetière - DE_2022_843

Madame le Maire rappelle aux élus que le règlement actuel du cimetière date de 1988, et qu'il est nécessaire de prendre un nouveau règlement qui tiendra compte des évolutions législatives et réglementaires en matière de funéraire.

Le règlement d'un cimetière est un élément essentiel dans la gestion des cimetières afin de prescrire et d'actualiser les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique, le maintien du bon ordre et de la décence dans les deux cimetières de la commune.

**Ayant ouï l'exposé de Mme le Maire et pris acte du projet du nouveau règlement,
Le Conseil Municipal APPROUVE le nouveau règlement du cimetière, tel que joint en annexe, et
qui s'appliquera sur les deux cimetières de la commune.**

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 28 novembre 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

